

EDITORIAL



Par
Jean-Marc Paous
Délégué fédéral à la Laïcité

Enrichissez-vous !

L'heure est aux slogans. "Il est interdit d'interdire de vendre moins cher !" proclame sans aucune honte Leclerc, qui s'arroge même le droit de récupérer l'iconographie soixante huitarde. Ce qui ne gêne apparemment personne, ou presque.

Mais les libéraux ne vendent pas : ils volent, et pas que des symboles. Même l'argent public. Iznogoud ministre des finances, surpris la main dans le sac, fait mine devant les caméras, au nom de son intégrité morale, de son honnêteté, de renoncer à occuper un appartement digne de son rang et de sa famille. Matignon se fend pour l'occasion d'un communiqué hypocrite qui fixe enfin, en 2005, des règles pour ces grands commis de l'Etat qui, pendant le temps de la servitude (voyez vous, mon brave, ce métier est éphémère, l'électeur est si versatile !, s'enrichissent en louant leurs propres biens. Guizot, Sellières, Gaymard, même combat ! "Enrichissez-vous", disaient-ils !

C'est ce que fait Leclerc en vendant moins cher. Les CRS de son affiche sont bien plus fort que ceux de l'Etat. Ils ne frappent que sur les prix et font bien plus de dégâts dans les consciences. Car pendant ce temps, la grande braderie des services publics continue. Il est interdit d'interdire aux groupes privés de s'en emparer. Mais si le marché n'était pas juteux, pourquoi s'y intéressent-ils tant ? Il serait interdit d'interdire de vendre moins cher, mais pas plus ! Les prix de l'eau, du téléphone, des transports, des carburants, de l'immobilier n'ont cessé d'augmenter, contrairement aux salaires, c'est-à-dire, au prix de la valeur du travail.

Alors comment s'enrichir quand la seule source de richesse provient du travail ? Comment éduquer nos jeunes au respect du travail bien fait, à la fois nécessité et devoir social, lorsqu'ils savent que la jungle libérale ne leur fait plus aucun cadeau.

Car le libéralisme ne se contente pas de voler, il tue aussi les contre-pouvoirs, y compris les caisses de solidarité que constituent les syndicats, les mutualités, les comités d'entreprise, et les associations. En bref, tous les foyers que la gauche républicaine et socialiste a institués quand elle en a eu le pouvoir. Il ne nous est pas interdit de nous battre contre ces mouvements, avec nos armes, celles de la démocratie. Et puis il est encore interdit d'interdire la liberté d'opinion. Enrichissez vous... de notre projet !

Région Bretagne

La Gauche vote un budget de rupture

Le premier budget de la majorité de Gauche du Conseil régional a été adopté, au cours de la session plénière des 24, 25 et 26 février derniers, à 58 voix pour (40 PS, 7 PC, 4 UDB-Gauche alternative) et 17 voix contre (UMP) sur un total de 83 conseillers régionaux. Les 7 élus UDF se sont abstenus. Ce budget s'élève à 725 millions d'euros, enregistrant ainsi une augmentation raisonnable de 4%. Extraits du discours de Jean-Yves Le Drian...

Un budget ambitieux, réaliste et raisonnable

Ce budget est ambitieux, car il s'inscrit totalement dans la cohérence du projet que nous avons proposé aux Bretonnes et aux Bretons en mars dernier. Réaliste, parce qu'il tient compte des contraintes voulues parfois, mais essentiellement subies, qui s'imposent à nous. Raisonnable parce qu'il constate l'explosion de la dette régionale au cours des trois dernières années et qu'il faut préparer les lourds investissements qui nous attendent et donc rétablir nos capacités d'épargne.

Un budget tourné vers l'avenir

Dans le domaine du logement [pour ne citer que cet exemple, ndlr] même s'il ne s'agit pas de la compétence stricte de la Région, on ne peut ignorer la situation difficile rencontrée qu'un seul chiffre caractérise : 40 000 demandes en attente dans le parc locatif social. Sans plus attendre, j'ai décidé de centrer notre session du 7 avril sur la politique sociale de logement et sur les nouveaux moyens nécessaires à y affecter, en partenariat avec les opérateurs, bailleurs sociaux, Anah, Pact Arim, collecteurs du 1%. (...) Dès la DM1, je vous proposerai de porter les crédits d'intervention logement de 4,5 millions d'euros à 6 millions d'euros



avec l'objectif de doubler au minimum les crédits affectés à la politique du logement, hors établissement public foncier, sur la durée de la mandature. 2010 verra l'intervention de la Région triplée par rapport à 2004.

Contrairement à la politique antérieure, nous n'excluons aucun territoire (du coup, la barre des 7 000 habitants tombe), car tous sont concernés, tout en tenant compte de leurs spécificités propres et en priorisant notre action sur les populations les plus directement concernées.

Un budget de décentralisation

Ce premier budget de la mandature, c'est aussi le premier budget de la nouvelle décentralisation. Et à ce propos, il convient de faire quelques mises au point sur l'application de la loi du 13 août 2004. J'entends bien le discours répété à tous niveaux du gouvernement, de l'UMP et

décliné localement. Résumons : 1) Les transferts de charge n'auront lieu qu'en 2006, donc aucune charge ne pèse sur les Régions en 2005 ;

2) La constitution garantit le transfert à l'euro, l'euro.

Sur le premier point, c'est faux. Le transfert des formations sociales est effectif depuis le 1er janvier 2005, celui des formations sanitaires le sera le 1er juillet, le transfert du patrimoine est en cours, sans compter l'apprentissage. D'ailleurs, des transferts de ressources sont prévus, je le concède, non pas sur l'évaluation précise des charges directes et indirectes transférées, mais sur une part forfaitaire de Tipp - je ne commenterai pas ici l'absurdité du vecteur de transfert.

De nouvelles méthodes

Enfin, un nouveau budget se traduit aussi par de nouvelles méthodes. Nouvelle lisibilité (...), nouvelles formes de concertation (cf Assises de Morlaix), mais aussi nouveau fonctionnement de l'institution. L'Assemblée plénière est le lieu essentiel du débat politique, c'est elle qui fixe les modalités générales d'intervention de l'institution. C'est pourquoi, le nombre de sessions plénières a été augmenté pour passer à 5, ce qui, hors vacances, fait presque une tous les deux mois.

Les onze points de la politique régionale

- Pour un aménagement attractif et équilibré de la Bretagne (Charte régionale pour la gestion intégrée des espaces côtiers, Schéma éolien et de l'énergie en Bretagne)
- Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrices d'un emploi de qualité (Schéma régional de développement économique)
- Pour une formation de qua-

- lité tout au long de la vie permettant l'égalité des chances (Stratégie régionale emploi-formation)
- Pour une amélioration des conditions de vie et de réussite dans les lycées (gratuité des livres, modernisation des locaux)
- Pour des transports efficaces au service des personnes et de l'économie (Schéma régional des trans-

- ports et des déplacement)
- Pour une exemplarité environnementale et un tourisme renouvelé (Schéma régional du tourisme)
- Pour une politique culturelle et sportive au service de tous
- Pour une Bretagne solidaire
- Pour le développement des actions européennes et interrégionales
- Etudes et évaluations
- Promotion

Les grands axes de la politique économique

L'action économique du Conseil régional est l'une des priorités fixée par la majorité. Voici les grands orientations fixées dans ce domaine pour 2005.

Le lancement des travaux pour l'élaboration du **schéma régional de développement économique** marquera la volonté de la Région de jouer tout son rôle en proposant à ses partenaires une redéfinition des grands objectifs économiques et des outils qui leurs sont dédiés. Il intégrera l'articulation de **l'agence régionale de développement économique**, qui sera mise en place à la fin de l'été, avec les autres structures existantes. Il servira de cadre à la réflexion sur la constitution de filières fortes, dont les **pôles de compétitivité**, de manière à marquer l'excellence bretonne, en lien avec la recherche et la formation, et à concrétiser les logiques de réseaux. Ces logiques dépassent les trois seuls secteurs identifiés en réponse à l'appel à projet de l'Etat,

(images et réseaux, agriculture et agroalimentaire, mer) pour inspirer progressivement l'organisation économique bretonne en valorisant ses diverses composantes (mécanique, automobile, bâtiment, nautisme...)

La relance du plan d'action en faveur d'une **agriculture pérenne** est un objectif essentiel pour la Région qui veut contribuer à retrouver en ce domaine une dynamique aujourd'hui fragilisée. Les actions en faveur de la qualité dans les productions agricoles et l'agroalimentaire seront accentuées (voir ci-dessous).

La politique régionale pour la **valorisation des atouts maritimes** de la Bretagne gagnera en cohérence en se fixant des objectifs intégrés. Plutôt qu'un simple accompagne-

ment d'activités cloisonnées, la Région privilégiera une approche globale, recherchant des synergies entre différentes problématiques : pêche, produits de la mer, activité portuaire, gestion intégrée des zones côtières...

Le Conseil régional donne à son action économique une dimension nouvelle en y intégrant les **enjeux sociaux, égalité professionnelle et qualité du travail**, comme éléments essentiels de la performance et de l'attractivité. Il explore enfin des champs nouveaux d'intervention, notamment en matière d'économie sociale et solidaire. Conformément à l'un des engagements de la campagne, **un soutien à l'emploi associatif sur des activités innovantes et d'intérêt régional sera proposé.**

Fiscalité régionale: quelques vérités...

Afin d'équilibrer le budget et compte tenu de la décision prudentielle de baisser le recours à l'emprunt de 20 millions d'euros, la Région a recours au levier fiscal. L'augmentation de 19% est répartie sur les différentes recettes dont elle dispose et se traduit par :

> **Une taxe sur le foncier bâti à 2,76%** (2,47% en 2004) ce qui correspond, en moyenne, à un effort supplémentaire de 3 euros par propriété, soit une augmentation de 11,7%.

> **Une taxe professionnelle à 2,83%** (2,41% en 2004) en soulignant que la part régionale représente moins de 10% de l'impôt acquitté et que, menacée de disparition, elle pourrait être remplacée à court terme par une compensation de l'Etat. Cela correspond à une augmentation de 17,3%.

> **Une taxe sur le foncier non bâti à 3,84%** (3,44% en 2004) dont le produit est très marginal, représentant une augmentation de 11,7%

> **Un tarif de carte grise à 31 euros** par cheval vapeur (26 euros en 2004)

Charte des langues régionales : le gouvernement et sa majorité refusent de modifier la Constitution

Le texte de loi portant sur la réforme constitutionnelle soumis au Parlement était l'occasion d'insérer les dispositions autorisant la France à ratifier la Charte européenne des langues régionales.

Dans ce but et à l'initiative des six sénatrices et sénateurs socialistes bretons (O. Herviaux, Y. Boyer, L. Le Penec, F. Marc, C. Saunier et P-Y. Trémel), un amendement a été présenté au Sénat dans la nuit du 16 au 17 février 2005. 28 sénateurs socialistes représentant toutes les régions de France étaient signataires de cet amendement qui visait tout simplement à autoriser la France à ratifier la Charte européenne pour les 35 articles signés par le gouvernement en 1999 à Budapest.

Défendu en séance par Odette Herviaux et François Marc, cet amendement n'a été voté que par les seuls sénateurs socialistes, la droite choisissant une fois de plus de voter contre et ainsi d'ignorer le problème posé par la non reconnaissance officielle des langues régionales. Le Président de la République J. Chirac a déclaré à maintes reprises, et encore récemment en Espagne, son attachement à la préservation du patrimoine linguistique et culturel, mais il est regrettable de constater que l'action politique de son gouvernement tourne délibérément le dos à cette préoccupation majeure ! On vient d'en avoir une fois de plus la preuve par ce vote au Sénat...

Une occasion de plus de perdue, ce que les sénateurs socialistes bretons ne peuvent que regretter très vivement.

Agriculture Les priorités du Conseil régional

Odette Herviaux - Sénatrice et vice-Présidente du Conseil régional en charge des questions agricoles - fait le point sur la politique d'accompagnement de cette activité majeure en Bretagne et la place qui lui est réservée dans le budget de la Région. Interview...



Pouvez-vous me donner une priorité dans votre politique agricole en ce début d'année 2005 ?

Sans hésitation, la mise aux normes des exploitations ; c'est une priorité en même temps qu'une inquiétude, car il reste en Bretagne 10 200 fermes devant se mettre aux normes. C'est pour nous tous une urgence car, dans les futures contraintes de la PAC, les sièges d'exploitations doivent être aux normes. Nous avons donc proposé de focaliser l'ensemble des acteurs de terrain sur les diagnostics afin qu'un maximum de dossiers soient déposés avant le 31 décembre 2005, date butoir dans les DDA. Nous avons budgétisé 4,5 millions d'euros en 2005 sur le programme PMPOA (Plan de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole). En poursuivant ces objectifs, nous sommes en totale adéquation avec notre programme qui s'articule avant tout autour du maintien du plus grand nombre d'exploitations de dimension familiale.

En quoi votre budget agricole est-il différent des autres ?

Comme pour les autres thèmes, je dirais que le changement porte sur le fond et la forme.

Sur le fond, car nous souhaitons arrêter de n'être qu'un tiroir-caisse ; pensons contrats et objectifs. Puisque nous finançons, nous avons notre mot à dire sur ce à quoi

notre politique financière doit servir et nous devons rendre compte aux Bretons des euros dépensés, c'est la traçabilité financière.

Sur la forme, vous l'avez vu, nous avons supprimé de nombreuses fiches d'interventions et les modalités. En effet, l'accompagnement financier de la Région ne se fait pas systématiquement, nous pensons qu'il est nécessaire de travailler sur des objectifs, en conformité avec nos engagements. D'ailleurs, une des premières actions de la Région sur les questions agricoles a été de rencontrer les nombreuses structures, associations partenaires pour, ensemble, mettre en place de nouvelles modalités de fonctionnement.

Par-delà ces aspects, le budget consacré à l'agriculture est maintenu à hauteur de 14 315 000 euros. Nous en aurons besoin. Je pense au travail sur l'avenir de la filière laitière, à l'actualité sur la filière avicole, au soutien que nous souhaitons apporter aux agriculteurs ayant des pratiques soucieuses de l'environnement, à la redéfinition de la politique d'installation des jeunes (...).

Par ailleurs, je n'oublie pas l'appel à projet sur les IAA (Industries Agro-Alimentaires) à hauteur de 1 million et nous mettons tout en œuvre pour que la Bretagne réussisse son pôle de compétitivité IAA.

Les différences sont, par ailleurs, dans certaines politiques soit nouvelles, soit accentuées.

- Nous pensons que l'agriculture

bretonne a besoin d'un grand nombre d'exploitants. Donc, nous proposons un volet aide à l'installation plus soutenu en terme de moyens et en terme de suivi dans le temps. L'installation est une priorité, qu'elle soit classique ou hors cadre familial. D'ailleurs, nous allons réaliser, en 2005, un travail d'audit sur la politique des Installations Non Aidées qui n'a pas été jusqu'ici réellement mise en œuvre.

- Nous allons aussi accompagner ce que l'on appelle les "filiales courtes". Ainsi, les producteurs qui se regroupent, qui transforment et commercialisent leurs produits seront aidés. Bien sûr, une étude sérieuse doit être déposée, mais cet aspect de l'agriculture doit être pour certains territoires bretons une opportunité. (...)

Au-delà de ces questions un peu techniques, il est très intéressant d'appréhender l'agriculture comme une activité importante dans l'évolution économique de la région, au même titre que l'automobile, les techniques nouvelles...

Régionalisation des aides PAC

L'assemblée régionale a adopté à l'unanimité des conseillers régionaux de la majorité ainsi qu'avec l'ensemble des votes de l'UDF (le groupe UMP s'étant abstenu) un vœu pour la régionalisation et la mutualisation des aides PAC prévue par la réforme de Luxembourg de 2003.

Formation permanente des adhérents Les moyens de comprendre et d'agir

La première promotion de la formation permanente des adhérents suit ces jours-ci le dernier module du programme. L'appel à candidatures est d'ores et déjà lancé auprès des militants morbihannais pour la deuxième promotion. Cette formule décentralisée de l'Université permanente proposée par la Fédération et le secteur formation de la rue de Solférino commence à porter ses fruits...

Politiques économiques, sociales, européennes, mondialisation... voici les quelques modules théoriques qui étaient proposés aux stagiaires au cours de la première année de formation permanente décentralisée dans le Morbihan.

Côté pratique, les intervenants du secteur formation du siège national se sont déplacés pour transmettre leur savoir et leur expérience en matière de conduite de réunion, de

prise de parole en public ou encore d'expression écrite.

Cette formation s'adresse à tous les adhérents, responsables du Parti et élus (actuels ou futurs) qui veulent se former pour comprendre et agir. L'action publique comme l'action militante exigent en effet de se former en permanence sur les enjeux, mais aussi sur les méthodes de gestion d'une organisation.

24 stagiaires seront à nouveau rete-

nus cette année pour participer à cette formation. Les candidatures sont à adresser à Paul Paboëuf - secrétaire fédéral à la Formation - au siège de la Fédération à Lorient avant le lundi 14 mars, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV.

Trois stagiaires de la promotion 2004 nous font part de leurs impressions et dressent le bilan de cette première session...



Yves Péran - Secrétaire de section à Inzinzac-Lochrist et membre du Secrétariat fédéral

tions du département : l'occasion d'échanger nos expériences dans une ambiance studieuse."

"Je recommande fortement cette formation à chaque militant, et je dis bien chaque militant, nouveau ou ancien. Elle apporte une information théorique essentielle à la compréhension des enjeux. Elle permet également de renforcer les liens d'amitié entre les copains des diverses sections



Eric Froger - Secrétaire de section à Hennebont

de réunion. Non seulement je la conseille à tous les secrétaires de section mais également à tous les adhérents, et en particulier les nouveaux. Je tiens également à souligner la qualité des intervenants locaux et nationaux."

"Cette formation a été pour moi très enrichissante. En tant que jeune secrétaire de section, les modules pratiques étaient particulièrement adaptés, tant sur la prise de parole en public que sur la conduite



Gwennan Melscoët - Responsable du groupe de Lorient pour le MJS

participation au projet n'en sera que plus riche. Nous avons aussi beaucoup apprécié la rencontre conviviale et les débats avec les militants du PS."

"En tant que jeune socialiste, cette formation m'a beaucoup apporté. Les intervenants nous ont transmis les bases nécessaires pour mieux comprendre les enjeux de l'action publique d'une manière générale. Notre

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan

Vivre est un droit, et non une obligation

En 2002, Vincent Humbert, tétraplégique, avait demandé au Président de la République le droit de mourir. Aujourd'hui, le film " Mar al dentro ", primé aux Oscars 2005, témoigne du combat de Ramon Sampedro pour choisir sa mort. Cela nous rappelle que la législation française considère toujours toute forme d'euthanasie comme un crime.

Une vie sans dignité

Tous les tétraplégiques ne réclament pas le droit de mourir. Mais certains considèrent que leur vie n'a plus rien d'humaine, n'ayant aucune capacité de faire quoi que ce soit, même les gestes les plus naturels. Ils s'en remettent entièrement à l'assistance de tiers, et n'ont plus aucune intimité. Ils n'ont même pas l'espoir de mourir précocement puisqu'ils ne sont pas malades mais juste handicapés. Pour soulager ces patients, les médecins pratiquent déjà le suicide assisté mais c'est au risque d'une sanction pénale pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

Une loi insuffisante

En 2004, les parlementaires français ont adopté une loi relative aux

droits des malades et à la fin de vie. La nouveauté n'est qu'un "droit au laisser mourir". C'est-à-dire qu'un patient incurable pourra refuser l'acharnement thérapeutique et se verra proposer des soins palliatifs. La nouvelle législation ne répond pas aux demandes des patients souhaitant la mort mais incapables de se la donner eux-mêmes. Si des tiers les aident à accomplir ce geste, ils sont toujours coupables de crime.

Légalisation aux Pays-Bas et en Belgique

Les Pays-Bas en 2001 et la Belgique en 2002 ont légalisé l'euthanasie. Mettre fin à la vie d'une personne qui le demande expressément n'est plus un crime dès lors que certaines conditions sont res-

pectées. L'état du patient doit être source de souffrances intolérables et les perspectives d'amélioration nulles. Une procédure stricte a été mise en place : information du patient, consultation d'une équipe médicale... Une commission de contrôle permet dans les deux pays de vérifier la validité juridique de l'intervention.

Cette loi est une première étape mais il faut passer à la suivante. Des personnes attendent cette décision dans la douleur physique et psychique et des médecins risquent beaucoup pour soulager les souffrances insupportables de leurs patients.

**Gwennan Melscoët
Responsable du groupe de Lorient**

Journée des Femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des Droits des Femmes (lire page 4), l'Association Ni Putes Ni Soumises du Morbihan organise une soirée Ciné-débat :

**le Vendredi 11 mars
à partir de 18h30**

**au théâtre des Deux Rivières
à Lanester (lycée Jean Macé)**

Le Film "Tabous" de Mitra Farahani sera diffusé, suivi d'un débat sur la sexualité des jeunes.

Pour plus d'informations : NPNS56 - Place Penvern - 56600 Lanester
Courriel : npns56@wanadoo.fr
Site : <http://monsieur.wanadoo.fr/npns56>

Le Faouët - Fantaisies

Ainsi donc, notre perception locale est transférée à Gourin depuis le 3 janvier. Un avis sur la porte indique une permanence lundi - mardi - jeudi 8h30 à 16h - vendredi 8h30 à 12h. Mais cet horaire donne lieu à quelques fantaisies. Par exemple, clôture le vendredi à 11h ; un lundi, ouverture à 14h sans préavis. Certains jours, il y a quatre permanents au Faouët. Devinez pourquoi ?

Il paraît qu'il n'y a pas encore de place pour les fonctionnaires mutés à Gourin ! Le Finistère n'est pas épargné par cette mesure : nous avons manifesté avec nos voisins scaerois - inutilement - dont la perception est mutée à Rosporden. Audierne doit subir la même opération ; Huelgoat est transféré à Carhaix. Une permanence le jeudi, jour du marché local, assurera un accueil "qui conforte la présence et le rôle du Trésor Public dans la vie locale" ! Pour le reste, 40km aller-reour ! Humoriste à ses heures, le TPG du Finistère assure que "ces deux modes de présence garantissent le niveau actuel de qualité de service aux usagers" !

Notons en passant que si, à Huelgoat, le jour de marché est pris en considération, au Faouët, où les marchés mensuels subsistent le 1er et le 3è mercredi, il n'y a aucune permanence à cette occasion.

En matière de **circulation routière**, le Télégramme du 10 février dernier donne une carte de France éloquent. La consolation de voir que notre St Radarfix n'a en Bretagne intérieure que deux collègues, l'un à Brest, l'autre auprès de St Briec. Pour le nôtre, les nouvelles sont bonnes : pas plus d'accidents que d'habitude, c'est-à-dire aucun au pied de la colline de Ste Barbe. Par contre, nous avons une grosse inquiétude pour notre conseiller général : il s'arrache les cheveux, ne sachant où est le dossier de la RD 782 Scaër-Le Faouët. Et les cheveux, à un certain âge, ce n'est pas comme les Asphodèles, qui repoussent n'importe où !!

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Judi 17 mars

Saint-Avé - Réunion avec les secrétaires de section

Réunions de Section

Mardi 8 mars

Lorient - 18h15 à la Maison des Associations - Cité Allende

Séné - 20h30 à la Maison des associations

Actualité

Small is beautiful

Nos chers lecteurs voudront bien excuser cet anglicisme comme titre de mon article mais la formule s'adapte parfaitement à la politique adoptée par le gouvernement Raffarin, tout au moins en paroles, car sur le terrain les ministres ont tendance à jouer plutôt dans le grand, voire le grandiose, en matière immobilière. Après les péripéties de l'affaire Gaymard, voilà maintenant Jean-François Copé qui fait des siennes en dissimulant, de manière très significative à la presse, le nombre de m2 de son logement de fonction, tout en étant récemment propriétaire d'un appartement de 184 m2 acquis à des prix défiant toute concurrence et occupé par son directeur adjoint de cabinet. On ne peut pas manquer de faire le rapprochement avec son ami Gaymard dont les mensonges et l'attitude lui ont coûté sa tête. On dirait bien qu'un certain nombre de ministres issus du RPR ont des problèmes avec l'immobilier. Vous me direz, pour ceux qui ont de l'âge et de la mémoire, le problème n'est pas nouveau car ce parti a toujours eu des relations délicates avec l'immobilier.

Vu les dérapages constatés, il devient urgent pour le Premier ministre de faire vérifier la situation de ses ministres et de faire appliquer la circulaire du 10 mai 2002 stipulant que tout membre du gouvernement propriétaire d'un logement ne peut bénéficier d'un logement de fonction. Il faut croire que les décisions prises sous le gouvernement de Michel Rocard ne sont plus d'actualité sous le gouvernement Raffarin.

L'autre affaire de la semaine, c'est la nomination de Thierry Breton à la tête de Bercy. On connaît encore peu ce chef d'entreprise et écrivain dans sa jeunesse, mais on peut quand même s'interroger sur les motivations d'un homme qui affirme au mois de janvier "qu'il ne peut abandonner son entreprise en pleine privatisation", et qui, deux mois plus tard, accepte un poste de ministre, un poste où il gagnera sept ou huit fois moins de salaires. Où est le loup dans l'histoire ? Serait-ce que l'on ait trouvé l'oiseau rare faisant d'avance don de son corps à la nation reconnaissante ? Avec l'expérience de la vie politique on peut décemment s'interroger. Gageons que dans un avenir proche nous aurons des réponses à ces questions.

Le Cormoran

FÉDÉRATION

Campagne d'adhésion morbihannaise Rejoignez le Parti socialiste !

En ce début d'élaboration du projet socialiste 2007, la Fédération lance la semaine prochaine une campagne d'adhésion en direction des Morbihannais pour les inviter à venir débattre, proposer... et adhérer. La mobilisation doit être générale, parce qu'il n'existe pas de démocratie sans participation.

Pour vous faire entendre et faire vivre vos idées : rejoignez le Parti socialiste ! Tel est le sens de cette campagne d'adhésion en direction des Morbihannais.

50 000 tracts et 500 affiches seront en effet mis à disposition des sections morbihannaises très prochainement. Au moment où la phase de réflexion et de proposition pour le Projet 2007 est lancée (avec en perspective les échéances de 2007 et 2008), il est important de ne pas rester "entre nous" et d'inviter le

plus grand nombre de citoyens à nous rejoindre. Cette campagne d'adhésion sera également complétée par le matériel de campagne fourni par le siège national du PS autour du Projet 2007.

Outre ces deux campagnes d'adhésion, les affiches et tracts de la campagne en faveur du "Oui" au référendum sur le traité constitutionnel européen seront également distribués aux sections du département très bientôt.



8 mars - Journée internationale des Femmes Pour un combat sans frontière !

Réunie en 1910 à Copenhague, la Conférence internationale des femmes socialistes décida d'instituer une journée des femmes afin de servir, notamment "à la propagande en faveur du vote des femmes". En France, c'est en 1982 que le gouvernement socialiste, sous l'impulsion d'Yvette Roudy, décida de célébrer officiellement la journée internationale des femmes, le 8 mars de chaque année.

Depuis 23 ans, cette journée se traduit à travers le monde entier par des débats, colloques, expositions ou manifestations diverses. Les femmes prennent la parole pour exprimer leur souhait de voir améliorer leur place dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle, familiale et politique, afin de pouvoir atteindre l'égalité des droits entre les genres.

Le combat pour les droits des femmes se légitime aux quatre coins du monde et notamment dans les pays toujours guidés par des valeurs archaïques et intégristes (toutes religions confondues). Comment peut-

on parler d'une démarche démocratique d'élection en Arabie Saoudite alors que les femmes n'ont pas pu voter aux dernières municipales de la capitale ? La liberté accordée aux femmes est révélatrice de l'état de la démocratie dans ces pays, où les filles et les femmes ont des devoirs, puisqu'elles sont les piliers de l'organisation du foyer et de la famille, mais n'ont jamais de droits.

A titre d'exemple, Sakar Ahmed, présidente de la branche locale de l'Organisation pour la liberté des femmes à Erbil en Irak, a été incessamment menacée de mort par ses frères depuis la mi-juillet 2004. Leur père a approuvé, considérant que les violences contre les femmes étaient une affaire strictement privée. Elle en conserve des cicatrices et un violent traumatisme.

Malgré cela, Sakar a passé plus de dix ans à défendre les droits des femmes. Elle a notamment publié al-Musawat [l'Égalité] en Kurde. Depuis des mois, elle a organisé de nombreuses réunions publiques et aidé à construire des liens avec

d'autres organisations au Kurdistan. Actuellement, elle est en train d'écrire un livre sur les "meurtres pour l'honneur", ou crimes dit d'honneur, qui correspondent au droit islamique, pour un homme, de tuer sa femme, sa fille ou sa sœur accusée d'adultère, de mœurs inconvenantes ou qui a été violée.

Si c'est là le destin d'une femme qui se bat pour ses droits, qu'en est-il de la violence et de l'humiliation subies par toutes les autres femmes, celles qui n'ont jamais eu la chance ni de pouvoir se défendre, ni de parler pour briser la loi du silence ?

Nous ne pouvons rester de simples spectateurs face aux violences telles que l'excision, encore trop pratiquée en Afrique, les mariages forcés privant les femmes de disposer de leur liberté et de leur corps. Les violences sont polyformes, il ne faut pas nous résigner mais dénoncer ce qu'elles subissent partout où leurs droits sont bafoués.

Annaïg Le Moël
Présidente de
Ni Putes Ni Soumises 56

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 74716 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php